



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-23553>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-23553**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : VILLE DE MARSEILLE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance et travaux d'entretien des gazons synthétiques, pistes d'athlétismes et aires de réception du patrimoine de la Ville de Marseille

Description : Maintenance et travaux d'entretien des gazons synthétiques, pistes d'athlétismes et aires de réception du patrimoine de la Ville de Marseille

Identifiant de la procédure : d433155c-57ed-4909-8d68-44f4d91da369

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77320000 Entretien de pelouses sportives

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maintenance et travaux d'entretien des gazons synthétiques, pistes d'athlétismes et aires de réception du patrimoine de la Ville de Marseille dans les 1er, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e arrondissements

Description : Maintenance et travaux d'entretien des gazons synthétiques, pistes d'athlétismes et aires de réception du patrimoine de la Ville de Marseille dans les 1er, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e arrondissements

Identifiant interne : lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77320000 Entretien de pelouses sportives

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : La durée du marché se définit comme suit : Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de la date de notification. Le marché est reconductible par période d'un an à compter de la date anniversaire du marché, dans la limite de trois reconductions. La reconduction du marché se fera de manière tacite. En cas de décision de non reconduction du marché, le représentant du pouvoir adjudicateur transmet sa décision au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 1 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Les bons de commande émis en fin de marché ne pourront voir leur exécution se prolonger de plus de 3 mois après la date d'expiration du marché. Les bons de commandes doivent être émis avant le début des prestations et ils pourront être émis jusqu'au dernier jour de la période de validité du marché. Lorsque le montant maximum annuel est atteint avant la fin de la période, le pouvoir adjudicateur pourra exécuter par anticipation la nouvelle période d'exécution. La durée totale du marché sera réduite d'autant. Le nombre d'heures d'insertion à réaliser dans l'exécution de la prestation est le suivant : - Lot 1 : 350 heures annuelles Le jugement des offres sera effectué sur les critères pondérés suivants : 1°) Prix de l'offre 60 % 2°) Valeur technique de l'offre 40 % Le détail des sous-critères est indiqué à l'article 6.2 du RC.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Renseignements concernant la situation juridique du candidat

Description : Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). La capacité à réaliser le marché sera appréciée en fonction de la moyenne du chiffre d'affaires relatif aux prestations liées à l'objet du marché sur les trois derniers exercices qui devra être au moins égale à 1 000 000 Euros HT.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat

Description : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - L'attention de chaque candidat est attirée sur le fait qu'il sera tenu compte d'un effectif minimum, sur le dernier exercice, de 3 personnes d'exécution technique dédiées aux prestations objet du marché. - Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants en rapport avec les prestations demandées : Certificats de qualification haute tension pour chaque technicien Toutefois, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres.

Critère :

Type : Autre

Description : Le jugement des offres sera effectué sur les critères pondérés suivants : 1°) Prix de l'offre 60 % 2°) Valeur technique de l'offre 40 % Le détail des sous-critères est décrit à l'article 6.2 du RC.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://mpe.mairiemarseille.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://mpe.mairiemarseille.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/04/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : VILLE DE MARSEILLE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Maintenance et travaux d'entretien des gazons synthétiques, pistes d'athlétismes et aires de réception du patrimoine de la Ville de Marseille dans les 2e, 3e, 4e, 5e, 13e, 14e, 15e, 16e arrondissements et équipements rattachés

Description : Maintenance et travaux d'entretien des gazons synthétiques, pistes d'athlétismes et aires de réception du patrimoine de la Ville de Marseille dans les 2e, 3e, 4e, 5e, 13e, 14e, 15e, 16e arrondissements et équipements rattachés

Identifiant interne : lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77320000 Entretien de pelouses sportives

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : La durée du marché se définit comme suit : Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de la date de notification. Le marché est reconductible par période d'un an à compter de la date anniversaire du marché, dans la limite de trois reconductions. La reconduction du marché se fera de manière tacite. En cas de décision de non reconduction du marché, le représentant du pouvoir adjudicateur transmet sa décision au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 1 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Les bons de commande émis en fin de marché ne pourront voir leur exécution se prolonger de plus de 3 mois après la date d'expiration du marché. Les bons de commandes doivent être émis avant le début des prestations et ils pourront être émis jusqu'au dernier jour de la période de validité du marché. Lorsque le montant maximum annuel est atteint avant la fin de la période, le pouvoir adjudicateur pourra exécuter par anticipation la nouvelle période d'exécution. La durée totale du marché sera réduite d'autant. Le nombre d'heures d'insertion à réaliser dans l'exécution de la prestation est le suivant : - Lot 1 : 350 heures annuelles Le jugement des offres sera effectué sur les critères pondérés suivants : 1°) Prix de l'offre 60 % 2°) Valeur technique de l'offre 40 % Le détail des sous-critères est indiqué à l'article 6.2 du RC.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Renseignements concernant la situation juridique du candidat

Description : Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). La capacité à réaliser le marché sera appréciée en fonction du chiffre d'affaires relatif aux prestations liées à l'objet du marché sur le dernier exercice, qui devra être au moins égal à 200 000 Euros H.T pour l'obtention d'un lot et à 400 000 Euros H.T pour l'obtention des deux lots.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat

Description : A défaut des certificats de qualification, la capacité du candidat pourra être apportée par tout moyen, notamment par la présentation d'une liste détaillée de prestations exécutées et significatives par rapport aux chiffres d'affaires déclarés pour l'objet du marché, au cours des 3 dernières années, en indiquant le montant, la date, le lieu d'exécution des travaux et les coordonnées des maîtres d'ouvrages. Cette liste peut être appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. - Qualifications : Qualisport 850 - Maintenance terrain grand jeu gazon naturel, stabilisé et synthétique - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Niveaux minimaux de capacité exigés : l'attention de chaque candidat est attirée sur le fait qu'il sera tenu compte d'un effectif minimum de 6 personnels d'exécution et un personnel encadrant pour l'obtention d'un lot et de 12 personnels d'exécution et 2 personnels encadrants pour l'obtention de deux lots.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://mpe.mairiemarseille.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://mpe.mairiemarseille.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/04/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : VILLE DE MARSEILLE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : VILLE DE MARSEILLE

Numéro d'enregistrement : 21130055300016

Département : Bouches du Rhône

Ville : Marseille

Code postal : 13233 Cedex 20

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : guichet-dmp@marseille.fr

Téléphone : 0491551111

Adresse internet : <https://mpe.mairie-marseille.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://mpe.mairie-marseille.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 171 300 056 00024

Ville : Marseille

Code postal : Ville de Marseille

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 04 91 13 48 13

Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5208981d-573a-4d68-b42d-50feced5477 - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/02/2025 à 15:39

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2025